

Feuille Paroissiale



Le billet de notre curé

Lectures de ce dimanche

1er livre de Samuel 3, 3b-10.19

Psaume 39 (40) 2abc.4ab, 7-8a, 8b-9, 10cd-11cd
1ère lettre de St Paul aux Corinthiens 6, 13c-15a.17-20

Évangile de St Jean 1, 35-42

Cette semaine ont été célébrées les obsèques de :

Louis TESOLAT
Madeleine TAMARO
Jean-Yves DALOZ
Jeannette FORASACCO
Danièle HENNEQUIN
Henri MC GAVIN
Joseph FERRAIN
Sr Alberte LEBLANC
Simone STEPHAN
Yves BOUSSON

Messes paroissiales à Beaune

Messes dominicales

samedi : 18h St Nicolas

dimanche : 9h30 St Nicolas sauf en août

11h Notre Dame

Messes de semaine

mardi à vendredi : 9h Notre Dame

samedi : 9h Chapelle de la Charité

Sanctuaire : se reporter au verso en bas de page

Primevères : 17h le 1er samedi du mois

Villa Medicis : 17h le 3ème samedi du mois

Secrétariat paroissial

4 impasse Notre Dame

21200 BEAUNE

Tel. 03 80 26 22 70

ndbeaune@orange.fr

www.paroisse-beaune.org

Ouvert le lundi et le mardi de 14h à 18h,

du mercredi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Au cours du mois de décembre, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a publié une déclaration sur la signification pastorale des bénédictions. Tout d'abord, ce document nous rappelle que Dieu nous bénit, nous accordant tant de bienfaits, et que nous bénissons Dieu lorsque nous prenons conscience de son amour inconditionnel. Il nous est aussi rappelé que l'Église "n'a pas le pouvoir de conférer sa bénédiction liturgique lorsque celle-ci peut offrir une forme de légitimité morale à une union qui se présente comme un mariage ou à une pratique sexuelle extra maritale".

Ainsi, cette déclaration notant que jusqu'à présent l'Église accorde des bénédictions dans un cadre liturgique, propose des bénédictions spontanées qui seraient de l'ordre de la dévotion populaire : bénédictions brèves et spontanées, non ritualisées, qui manifesteraient la proximité de l'Église avec toute situation humaine où les personnes recherchent l'aide de Dieu.

Nous savons combien le Seigneur nous demande d'accueillir toute personne de manière inconditionnelle, et c'est dans cet élan qu'apparaît la proposition de faire des bénédictions spontanées, y compris pour les personnes qui ne sont pas, pour l'heure, dans les dispositions de recevoir un sacrement. Ainsi, au-delà des polémiques, je vous invite à lire cette déclaration (*) et à en recevoir une invitation à développer un accueil bienveillant à toute personne qui vient frapper à la porte de l'Église.

À nous ministres, prêtres et diacres, de trouver le bon chemin pour proposer avec clarté des gestes et des paroles emprunts de charité pastorale, des bénédictions spontanées, qui répondent à la confiance suppliante [Fiducia Supplicans] des fidèles. Engageons-nous aussi, tous ensemble, à ce que ces gestes de divine bienveillance se poursuivent toujours dans la prière ecclésiale pour ces personnes accueillies et écoutées.

Père Dominique +

(*) www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_ddf_doc_20231218_fiducia-supplicans_fr.html

Père Dominique GARNIER 06 73 56 76 05 abdom.garnier@free.fr
Permanence le jeudi de 17h30 à 19h cure Notre Dame, hors vacances scolaires.

Messe de la Saint Vincent à Notre Dame

Dimanche 21 janvier messe à 9h30 pour la Saint Vincent.
Messe dominicale à 11h.

Messe du samedi 27 janvier

En raison de la messe de 18h30 au Sanctuaire dans le cadre de la Neuvaine, la messe de 18h à St Nicolas est supprimée.

Saint Antoine : ermite et abbé. Fête le 17 janvier.

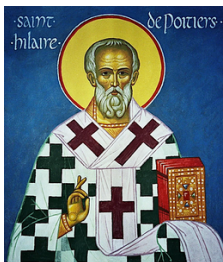
Saint Antoine est né vers 251 dans une famille grecque très riche habitant en Egypte. Il perd ses parents vers 270. Peu après, il entend une parole de l'Évangile qui le touche profondément : "Va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel." Antoine, pense que cette parole s'adresse à lui personnellement. Il l'interprète comme un appel de Dieu. Il vend donc l'ensemble de son héritage et donne le profit aux pauvres et aux nécessiteux pour se consacrer à Dieu. Il devient ermite et partage son temps entre travail et prière.

Peu à peu, des disciples commencent à se rassembler pour suivre son enseignement. Vivant à proximité dans des grottes, ils l'écoutent prêcher et s'associent à lui pour prier. Au fil des ans, ils se regroupent en noyaux de disciples, élisant à leur tête un plus ancien et choisissant tous Antoine comme guide spirituel.

En 312, Antoine s'éloigne davantage pour s'isoler. Il va en Thébaïde, sur le mont Qolzum (où se trouve aujourd'hui le monastère Saint-Antoine). Antoine donne à ses visiteurs des conseils de sagesse, les invitant à la prière plutôt qu'à la violence. Il est considéré comme le créateur du premier monastère. On le présente souvent comme le père de tous les moines. Saint Antoine mourra à l'âge de 106 ans.



Saint Antoine le Grand



Saint Hilaire de Poitiers

Semaine de l'unité des chrétiens

Dimanche 21 janvier à 17h à St Nicolas célébration œcuménique avec prêche du pasteur MBENGA.

Prière pour les défunts

Exceptionnellement la prière sera le jeudi 18 janvier à 18h15 chapelle du cloître.

Saint Hilaire de Poitiers : évêque de Poitiers et père de l'Eglise (315-367). Fête le 13 janvier.

Saint Hilaire est né en 315 dans une famille noble païenne. Son éducation est stricte, il apprend le latin et le grec. C'est grâce à cela qu'il a étudié les textes qui le poussent à se convertir.

Il reçoit le baptême en 345 à 30 ans. Quelques années plus tard, il deviendra évêque de Poitiers. Il défend avec force le "Dogme Trinitaire" du concile de Nicée tandis que les partisans de d'Arius voient en Jésus, qui est le fils de Dieu, un être créé et donc inférieur au Père. Cette dispute prendra un tour politique et Saint Hilaire sera contraint à l'exil en 356 sur ordre direct de l'empereur romain Constance II. Il s'installera en Phrygie, où il composera son principal ouvrage "De Trinitate". Cette œuvre est le premier traité de théologie chrétienne rédigé en latin.

Saint Hilaire rentrera en 361 à Poitiers. A son retour, il aidera Saint Martin à la création d'un ermitage puis d'un monastère.

SECTEUR DES 12 CLOCHERS**Messes : Saint Vincent**

Dimanche 21 janvier à 10h30 à Sainte Marie la Blanche et Chorey les Beaune.

Adoration du Saint Sacrement :

- Mardi 16 janvier de 16h à 19h à Corgengoux.
- Vendredi 19 janvier de 17h à 18h à Sainte Marie la Blanche.

Confessions : vendredi 19 janvier de 17h à 18h à Sainte Marie la Blanche.

Chapelet : samedi 20 janvier à 17h à Levernois.

VŒUX 2024 : Le père Dominique Garnier et le père Fernand Toffa présenteront leurs vœux le samedi 20 janvier à 18h à la HALLE de Meursanges. Vous êtes tous cordialement invités à cette rencontre qui se terminera par le partage de la galette et le verre de l'amitié.

Père Fernand TOFFA 06 84 98 34 44

Mail : tofferthy@yahoo.fr

SECTEUR DES 5 CLOCHERS**Messes :**

Jeudi 18 janvier à 9h à Bligny les Beaune.

Samedi 20 janvier, messe de la Saint Vincent à 10h30 à Bligny les Beaune.

Dimanche 21 janvier à 11h à Corcelles les Arts.

Chorale : mardi 16 janvier à 20h à l'église de Bligny les Beaune.

Père Mickaël GARREAU 06 65 02 96 91

Mail : mickael.garreau@gmail.com

Permanence à Bligny les Beaune

Le jeudi (sauf le 1er jeudi du mois) permanence de 18h30 à 19h30 à la cure, 33 route de Beaune, hors vacances scolaires.

SANCTUAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS

Confessions : Tous les mardis de 17h15 à 18h15.

Messes et offices :

Le dimanche à 8h30 messe, à 18h Vêpres et Petite Couronne.

Du lundi au vendredi à 18h30 messe.

Du mardi au vendredi à 17h50 Vêpres et Petite Couronne.

Le samedi à 17h30 Chapelet, Vêpres et Salve Regina.

Patronage (hors vacances scolaires)

Tous les mercredis de 14h à 17h.

Tous les jeudis de 16h30 à 19h : aide aux devoirs.

Permanence-Ecoute

Le mardi et le vendredi de 15h à 16h, 14 rue de Chorey.

Dimanche 14 janvier

À 17h30 concert par la chorale In Via. Pas de prières du soir.

Samedi 20 janvier

À 10h partage de la Parole de Dieu.

Du 25 janvier au 2 février

Grande Neuvaine à l'Enfant-Jésus.

Le thème est "grandir dans la confiance avec Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus"

Le programme sera donné dimanche prochain.

SAVE THE DATE !
Tous les soirs à 18h30

